



8 MARS 2021

Journée internationale de lutte pour les droits des femmes



Inégalités dans les domaines du travail, des salaires, de l'éducation, du logement, des relations sociales, des tâches domestiques, des loisirs ... : le 8 mars est une journée de lutte pour les droits des femmes et contre les inégalités dans tous les domaines de la vie

La crise sanitaire comporte de nombreux dangers pour les droits des femmes avec une augmentation des violences sexistes et sexuelles, des charges domestiques et familiales, de la précarité, mais aussi avec un droit à l'avortement fragilisé et des politiques publiques qui ont complètement mis de côté les questions d'égalité professionnelle.

Pendant cette crise, l'utilité sociale de nombreuses professions à prédominance féminine a été mise en lumière et l'urgence de leur revalorisation est encore plus criante !

Les femmes subissent particulièrement la précarité, les temps partiels, les petits boulots précaires, l'écart de rémunération persiste à 25 % entre les femmes et les hommes... Chaque jour à partir de 15h40, les femmes travaillent gratuitement. Cette heure symbolise le « quart en moins » de salaire.

Plafond de verre, « soupçon de maternité », stéréotypes sexistes, violence et harcèlement sexuel au travail pèsent également fortement sur les carrières des femmes. Ces écarts sont encore plus creusés au moment de la retraite.

De nombreuses luttes professionnelles et interprofessionnelles traduisent cette aspiration à une société égalitaire au travail et dans la vie.

NOS ORGANISATIONS REVENDIQUENT :

- Une augmentation générale des salaires et des pensions
- Des mesures ambitieuses, urgentes et financées pour mettre fin aux inégalités concernant les déroulements de carrière
- L'ouverture de véritables négociations sur la revalorisation des métiers à prédominance féminine : « à travail égal, salairé égal »
- Des créations d'emplois pour les services publics et un plan de titularisation
- Une protection fonctionnelle renforcée pour toutes les victimes de violences sexuelles, sexistes, et la sanction réelle des agresseurs, ainsi que la prise en compte des violences syndicales détectées sur le lieu de travail
- Un renforcement du service public de la petite enfance et des créations de places en crèche sur l'ensemble du territoire à la hauteur des besoins.

Nos organisations appellent tous et toutes à se mobiliser le 8 mars à faire grève et manifester.

RASSEMBLEMENT à partir de 12 heures
Sous-Préfecture BREST

